AVIS AUX CHASSEURS ET UTILISATEURS DU TERRITOIRE

Le territoire que vous parcourez est utilisé par des caribous forestiers faisant partie du groupe du *caribou de Val-d'Or*.
Cette population est protégée, car elle est en situation très précaire et il est interdit de la chasser.
La chasse à l'orignal y est cependant autorisée et nous incitons les chasseurs à bien identifier le gibier avant de presser sur la détente.
Il est aussi interdit de déranger ou de poursuivre le caribou.

La mort accidentelle d'un de ces caribous a des conséquences déterminantes sur la survie de cette petite population.

Pour information : **819 354-4728** ou **819 763-3388,** poste 452

Chaire INDUSTRIELLE CRSNG - UQAT - UQAM en aménagement forestier durable

EACOM TIMBER CORPORATION

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

KITCISAKIK ANICINAPE AKI

LES RIVERAINS DU LAC SABOURIN, INC.

MRC de la Vallée-de-l'Or

Ville de Val-d'Or

Québec

- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs